

AVIS DE RECRUTEMENT A LA CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE 2021

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) lance une opération de recrutement de **35 Médecins Généralistes**, **02 Médecins Dentistes** et **32 Médecins Spécialistes** au titre de l'exercice 2021, répartis comme suit :

1. Médecins Généralistes (35 postes)

Diplôme	Affectation/ville	Nombre
Docteurat en Médecine Générale	Polyclinique de Sécurité Sociale Agadir	02
	Polyclinique de Sécurité Sociale Bernoussi - Casablanca	02
	Polyclinique de Sécurité Sociale Derb Ghallef - Casablanca	01
	Polyclinique de Sécurité Sociale Inara - Casablanca	01
	Polyclinique de Sécurité Sociale Kénitra	01
	Polyclinique de Sécurité Sociale Marrakech	01
	Polyclinique de Sécurité Sociale Oujda	01
	Polyclinique de Sécurité Sociale Tanger	01
	Polyclinique de Sécurité Sociale Ziraoui - Casablanca	01
	Polyclinique de Sécurité Sociale Mohammedia	01
	Polyclinique de Sécurité Sociale Settat	01
	Direction de l'Assurance Maladie Obligatoire - Casablanca	08
	Département des Affaires Médicales - Casablanca	03
	Direction des Ressources Humaines - Casablanca	01
Directions Régionales : Agadir - ville Agadir (1), Kénitra Khémisset - ville Kénitra (1), Laayoune - ville Laayoune (1), Meknès Ismailia - ville Meknès (1), Orient- ville Oujda (1), Tensift Atlantique - ville Marrakech (1), Tétouan Tanger - ville Tanger (1), Anfa - ville Casablanca (1), Hay Mohammadi Ain Sebaa - ville Casablanca (1), Rabat Salé - ville Rabat (1)	10	
Total	35	

Les conditions de participation au concours sont les suivantes :

- Etre né(e) en 1986 et plus ;
- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre titulaire d'un doctorat en Médecine Générale.

Passeront les entretiens, au maximum, le nombre de candidats(es) à recruter multiplié par deux (02) ; sauf ex aequo ; classés(es) par ordre de mérite selon un scoring détaillé dans la décision de recrutement.

2. Médecins Dentistes (02 postes)

Diplôme	Affectation/ville	Nombre
Docteurat en Médecine Dentaire	Direction de l'Assurance Maladie Obligatoire - Casablanca	02
Total		02

Les conditions de participation au concours sont les suivantes :

- Etre né(e) en 1987 et plus ;
- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre titulaire d'un doctorat en Médecine Dentaire.

Passeront les entretiens, au maximum, le nombre de candidats(es) à recruter multiplié par quatre (04) ; sauf ex aequo ; classés(es) par ordre de mérite selon un scoring détaillé dans la décision de recrutement.

3. Médecins Spécialistes (32 postes)

Diplôme	Spécialité	Affectation / ville	Nombre
Docteurat en Médecine	Anesthésie Réanimation	Polycliniques de Sécurité Sociale Agadir (1), Sidi Bernoussi - Casablanca (1), Derb Ghallef - Casablanca (1), Hay Hassani - Casablanca (1), Inara - Casablanca (1), Ziraoui - Casablanca (1), Marrakech (1), Oujda (1), Mohammedia (1), Settat (1), El Jadida (1), Kenitra (1)	12

Gynécologie	El Jadida (1), Agadir (1), Hay Hassani - Casablanca (1), Tanger (1), Settat (1), Mohammedia (1)	06
Radiologie	Agadir (1), Sidi Bernoussi - Casablanca (1), Derb Ghallef - Casablanca (1), Ziraoui - Casablanca (1), Oujda (1)	05
Pédiatrie	Tanger (1), Mohammedia (1)	02
Chirurgie Pédiatrique	Hay Hassani - Casablanca (1)	01
Chirurgie Orthopédique	Kenitra (1)	01
Cardiologie	Derb Ghallef - Casablanca (1), Ziraoui - Casablanca (1)	02
Biologie	Ziraoui - Casablanca (1), Derb Ghallef - Casablanca (1)	02
Médecine de Travail	Direction des Ressources Humaines -Casablanca	01
Total		32

Les conditions de participation au concours sont les suivantes :

- Etre né(e) en 1971 et plus ;
- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre titulaire d'un Doctorat en Médecine Générale et d'un diplôme de Spécialité dans l'une des spécialités susmentionnées.

Passeront les entretiens l'ensemble des candidats éligibles.

Seuls les diplômes délivrés par les universités publiques marocaines en formation initiale, ou les diplômes délivrés par les universités privées ou étrangères disposant d'attestation d'équivalence remise par le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique sont éligibles.

25% des postes sont réservés aux personnes ayant la qualité de résident, de pupille de la nation, d'ancien militaire et d'ancien combattant, et 7% aux personnes à besoin spécifique, et seront traités conformément à la réglementation en vigueur.

Modalités de candidature :

Les dossiers de candidature doivent être envoyés en format PDF au plus tard le **14 Avril 2021 à minuit** à l'adresse électronique suivante :

Recrut2021.med@cnss.ma

Un accusé de réception sera envoyé aux candidats.

En plus des modalités de candidature précitées, les candidats ayant la qualité de résident, de pupille de la nation, d'ancien militaire ou d'ancien combattant doivent également transmettre leurs dossiers de candidature par le biais de la Fondation Hassan II pour les Œuvres Sociales des Anciens Militaires et Anciens Combattants, accompagnés d'une attestation justifiant cette qualité. Lesdits dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines de la CNSS, sise au 649, bd Mohamed V- Casablanca au plus tard le **19 avril 2021**.

Le concours consiste en un entretien dans les locaux de la CNSS à Casablanca du **03/05/2021 au 07/05/2021**.

Les listes des candidats(es) convoqués(es) pour passer les entretiens, les plannings et les lieux des entretiens, ainsi que les listes des candidats(es) admis(es) définitivement (listes principales et listes d'attentes) seront publiées sur les sites **www.emploi-public.ma** et **www.cnss.ma**, et seront affichés au siège de la CNSS sis au 649, bd Mohamed V - Casablanca.

Pièces constitutives du dossier de candidature :

- Fiche de candidature (modèle disponible sur les sites www.cnss.ma et www.emploi-public.ma). -Curriculum vitae détaillé. - 1 copie du diplôme en Médecine Générale (Médecins Dentistes non concernés). - 1 copie du diplôme de Doctorat en Médecine Dentaire (pour les Médecins Dentistes). -1 copie du diplôme de spécialité dans l'une des spécialités demandées (pour les Médecins Spécialistes). -1 copie de l'attestation d'équivalence, s'il y a lieu. - 1 copie de la

carte nationale d'identité (recto-verso). - 1 copie de la « carte d'handicapé » pour les personnes à besoins spécifiques. - 1 copie de la « carte spéciale » pour les résistants, les pupilles de la nation, les anciens militaires ou les anciens combattants. - 1 copie de l'attestation d'inscription à l'ordre des médecins. - Autorisation de passer le concours pour les candidats fonctionnaires de l'Etat délivrée par les services de la gestion des Ressources Humaines.

NB : Le candidat doit veiller sur la lisibilité des documents scannés et rattachés.

Important :

- Durant tout le processus de recrutement **aucune dépense ni frais de dossier ne seront requis.**
- Toute candidature incomplète ou ne correspondant pas au profil recherché ou portant une fausse déclaration sera automatiquement écartée.
- Tout dossier de candidature envoyé via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en compte.
- Les candidats(es) admis définitivement doivent être libre de tout engagement professionnel et totalement disponible au plus tard le **04/06/2021**.
- L'embauche reste tributaire des résultats de l'examen de l'aptitude physique et mentale effectué par le service médecine de travail ou un médecin désigné par la CNSS.

Pour plus d'informations sur l'opération de recrutement (Décisions de recrutement, affectations, conditions requises, modalités de candidature, planning de recrutement, mode de recrutement...), veuillez consulter les sites: www.emploi-public.ma, www.cnss.ma ou appeler le numéro suivant : 05 22 54 71 40

DSC